

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

(EXTRAIT)

n° 2023-21

de la commune de FERICY

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 077-217701796-20230609-D2023_21-DE



NOMBRES DE MEMBRES

Afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	part à la Délibération

15 12 10

DATE DE LA CONVOCATION

05/06/2023

DATE D'AFFICHAGE

05/06/2023

Séance du Vendredi 09 juin 2023, à la mairie de Féricy

L'an deux mil vingt-deux, le neuf juin à 20 heures 30 minutes,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc GERMAIN

Présents :

ALLEYRAT Paul, BOURGES Manel, CARPENTER James, DESPOTS Hervé, DJORDJEVIC Cécile, FOURGOUX-LECLERC Catherine, GARNOTEL Virginie, GERMAIN Jean-Luc, HAMEON Yoann, ROCHER Catherine.

Absent excusé :

DESHAMS-FONTAINE Corentin

Absente :

MENET Sophie

DJORDJEVIC Cécile est désignée secrétaire de séance

OBJET : Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Catherine Rocher, M. Hervé DESPOTS, Mme Virginie GARNOTEL et Mme Manel BOURGES. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Mme FOURGOUX Catherine

Mme DJORDJEVIC Cécile

M. HAMEON Yoann

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

Mme FOURGOUX Catherine 9 voix

Mme DJORDJEVIC Cécile 9 voix

M. HAMEON Yoann 9 voix

Mme FOURGOUX Catherine, Mme DJODJEVIC Cécile et M. HAMEON Yoann ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

Mme ROCHER Catherine

M. DESPOTS Hervé

Mme GARNOTEL Virginie

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

Mme ROCHER Catherine 9 voix

M. DESPOTS Hervé 9 voix

Mme GARNOTEL Virginie 9 voix

Mme ROCHER Catherine, M. DESPOTS Hervé et Mme GARNOTEL Virginie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le 15 juin 2023

Publié le 15 juin 2023

La secrétaire de séance
DJORDJEVIC Cécile



Extrait certifié conforme
à Féricy le 12 juin 2023
Le Maire
Jean-Luc GERMAIN